

## **ANNONCE LEGALE**

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

**Dénomination Sociale:** HIKIMA TRANSFERT D'ARGENT-SA

**Forme Juridique :** SA

**Objet :** La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004 (• Encaissements ; • Versements ; • retraits ; • Virements ; • Paiements ; Prélèvements.. Le tout, directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation au de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits au autrement D'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social au a tous objets similaires ou connexes. )

**Siege social :** siège social à Niamey ; Quartier Plateau, 96 99 60 53.  
(République du Niger),

**Capital social :** 4 000 000 000 FCFA

**Gérée par :** WAZIRI Moussa

**Durée :** 99 ans à compter du 23/10/2024

**Dépôt au Greffe Immatriculation:** Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIM-01-2024-B14-00024 en date du 23/10/2024.**



